



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe

Section : Langues régionales : créole

Session 2024

Rapport de jury présenté par : Yves BERNABE, Président du Jury, IGESR.

Table des matières

Présentation générale :	3
DONNÉES CHIFFRÉES	4
Epreuves écrites d'admissibilité :	4
Epreuves orales d'admission :	6
ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	7
Épreuve disciplinaire en créole : composition et traduction.	7
La composition	7
La traduction	11
Traduction en créole guadeloupéen :	11
Traduction en créole guyanais	13
Traduction en créole martiniquais	14
Traduction en créole réunionnais	15
Épreuve d'option	17
Epreuves d'anglais, d'espagnol et d'histoire-géographie :	17
Epreuve de lettres :	17
Epreuve disciplinaire appliquée	23
Rappel des principes	23
ÉPREUVES D'ADMISSION	30
Épreuve de leçon	30
Remarques sur la première partie : exposé en créole et entretien.....	31
Remarques sur la deuxième partie : présentation d'une séance en français	32
Épreuve d'entretien	33
Première partie	33
A. L'exposé	33
B. L'entretien	34
Seconde partie	34
A Question liée à l'enseignement	35
B Question liée à la vie scolaire	35

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Présentation générale :

Les épreuves du Capes externe de créole ont permis cette année le recrutement de cinq enseignants stagiaires. La forme du concours trouve sa vitesse de croisière : elle est mieux comprise par les candidats et le jury se réjouit de rencontrer des candidats plus à leur aise que les années précédentes.

Cependant, les erreurs et insuffisances relevées au cours de cette session, à l'occasion des épreuves écrites et orales sont en général les mêmes que les années précédentes. C'est pourquoi ce rapport s'applique à reprendre les propos du rapport 2024, en les adaptant à l'occasion aux sujets de la session 2025.

Les données chiffrées indiquent des moyennes honorables pour les candidats admis, qui ne doivent pas cacher l'inquiétude concernant le niveau d'exigence intellectuelle et de clarté discursive de beaucoup de candidats à l'oral comme à l'écrit.

Les remarques et les conseils du jury sont pour cette session exactement les mêmes que ceux de la session 2023. Le rapport reprend délibérément les termes du rapport précédent, en les adaptant à la particularité du sujet de la session 2024.

Les travaux du jury se sont déroulés dans une agréable sérénité dont il faut remercier la vice-présidente et le secrétaire général du concours. Les équipes de correcteurs ont travaillé dans la cohérence des attentes et des exigences.

La session 2024 du Capes externe de créole autorise à espérer que les bénéficiaires de la stabilité soient conservés et que le niveau des candidats progresse encore, au bénéfice des élèves et des cultures créoles concernés.

Yves BERNABE, président du jury.

DONNÉES CHIFFRÉES

Ces données, nécessaires en soi pour comprendre le déroulement des épreuves et les performances des candidats, doivent cependant être lues avec la plus grande prudence, étant donné le petit nombre des candidats présents et admissibles.

Inscrits	Présents aux épreuves écrites	Admissibles	Admis	Nombre de postes offerts
85	52	11	5	5

Epreuves écrites d'admissibilité :

Epreuve	Inscrits	Présents	Admissibles	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles
Epreuve disciplinaire de créole	85	52	11	7,88	11,75
Epreuve d'option histoire-géo	5	3	0	5,50	
Epreuve d'option anglais	17	14	1	8,34	10
Epreuve d'option espagnol	5	3	0	9,25	

Epreuve d'option français	58	32	10	7,54	9,50
Epreuve disciplinaire appliquée	85	52	11	7,04	10,60

Ecarts des notes obtenues

Epreuves	Présents		Admissibles	
	Note mini	Note maxi	Note mini	Note maxi
Epreuve disciplinaire	1,67	14,83	8,50	14,83
Epreuve d'option histoire-géographie	3	8		
Epreuve d'option anglais	2,60	14,10	10	10
Epreuve d'option espagnol	6	12,50		
Epreuve d'option français	4	13	6	13
Epreuve disciplinaire appliquée	1	15,13	6,75	15,13

Académies d'origine des candidats

Académies	Nbre d'inscrits	Nbre de présents	Nbre d'admissibles
Lille	2	2	0
Poitiers	1	0	0
Toulouse	1	0	0
La Réunion	30	22	5
Martinique	16	10	3
Guadeloupe	24	16	3
Guyane	3	0	0
Créteil-Paris-Versailles	8	2	0

Epreuves orales d'admission :

Nombre de présents : 11
Nombre d'admis : 5

Epreuve de leçon :

Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne des présents	Moyenne des admis
4	17	10,86	13,86

Détail partie en créole sur 10

Moyenne des présents	Moyenne des admis
5,81	7,37

Détail partie en français sur 10

Moyenne des présents	Moyenne des admis
5,05	6,50

Epreuve d'entretien

Note la plus basse	Note la plus élevée	Moyenne des présents	Moyenne des admis
6,25	17,35	12,54	13,70

Académies d'origine des admis

	Nbre d'admissibles	Nbre d'admis
Académie de Guadeloupe	3	2
Académie de la Réunion	5	2
Académie de Martinique	3	1

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Épreuve disciplinaire en créole : composition et traduction.

La composition

La composition attendue doit être rédigée en langue créole. Le sujet demandait également que les candidats indiquent sur leur copie le créole choisi. Cette précision n'est pas sans importance. De fait, un candidat qui déclare s'exprimer en créole guadeloupéen, ne peut pas truffier sa copie de formes et de constructions réunionnaises ou martiniquaises. Ces dernières deviennent des erreurs, et le sont plus encore si aucune langue n'est explicitement choisie. Parfois, il a été donné à lire des caricatures de « pan-créole ». La qualité de la langue utilisée est absolument nécessaire. Il convient en particulier de bien cerner le niveau de langue utilisable. Il n'est pas acceptable que certaines expressions très familières apparaissent dans le discours écrit des candidats. (La remarque est valable également pour les épreuves orales). C'est un exercice qui n'est pas toujours facile en créole, mais qui est absolument obligatoire. Qualité et fluidité de la langue sont des atouts des meilleures copies.

La composition se fonde sur un dossier comportant plusieurs documents regroupés, pour cette session, autour du thème *Voyages et migrations*. Le dossier était composé de quatre documents littéraires, chacun écrit dans l'un des quatre créoles, et de cinq documents rédigés en français, extraits d'articles écrits par des spécialistes des aires créolophones.

À partir de leur lecture des documents, les candidats doivent proposer une réflexion structurée sous forme de composition, dont l'organisation est libre, tout en s'appuyant sur la thématique commune et en tenant compte des perspectives contradictoires ou convergentes exprimées.

En outre, le jury tient à rappeler que les documents littéraires qui figurent dans le dossier, s'ils constituent bien des éclairages de la thématique, ne sont pas des thèses, ou des déclarations théoriques. Ce sont bien des extraits d'œuvres littéraires. Il est utile et pertinent que les candidats se montrent capables de ne pas traiter ces documents comme des études scientifiques.

Le jury est conscient des efforts de synthèse demandés aux candidats pour ce travail qu'ils doivent boucler en six heures. Il s'est montré sensible aux volontés de construction d'une composition qui explore un aspect transversal du dossier. Le libellé du sujet cette année disait clairement qu'il s'agissait d'organiser une réflexion autour « des questions que pose le dossier et des débats qu'il suggère ». La liberté des candidats est certes grande, mais elle est orientée par les termes du sujet desquels il ne faut pas se défaire pour discuter totalement à sa guise. Le dossier de cette année offrait de nombreuses pistes de réflexion abordant les points suivants :

- la différence entre voyage d'agrément et migration (forcée, économique)
- le sens et la direction des déplacements
- le regard du voyageur ou du migrant sur la société qu'il découvre
- le regard de celui qui « accueille », même s'il accueille des personnes de la même origine que lui.
- le rapport complexe entre le rêve, les attentes, et la réalité rencontrée
- les conséquences de ces migrations sur la question de l'identité.

Un trop grand nombre de candidats ont limité leur propos à la question de l'identité en la simplifiant à l'extrême (« partir c'est perdre ses repères et son identité »), ce qui les a poussés à réduire dangereusement la portée de ce sujet, et à en demeurer à des idées reçues. Cette année encore une place trop exclusive a été accordée à la question identitaire, sorte de passage obligé qui finit par se refermer comme un piège sur les candidats qui en perdent de vue la richesse et les nuances du dossier.

Le libellé du sujet offrait également la possibilité de s'appuyer sur « d'autres éléments » que le candidat jugerait « pertinents ». Cette possibilité n'est pas une invitation à ignorer le dossier proposé, qui est au centre de la composition attendue. Quel que soit le choix effectué, il n'est pas possible de se contenter d'approximations.

Toute composition s'organise autour d'une problématique. Le choix de cette dernière revient aux candidats. Il convient de veiller à ce que la problématique, c'est-à-dire la question qui guide la réflexion, permette réellement d'utiliser le dossier, et non de s'en écarter pour réciter hors-sol une doxa courante, à travers des propos rebattus et entendus partout. Le professeur de créole est un spécialiste dont l'une des missions est de prendre de la distance par rapport aux fausses évidences et de les interroger sur le fond. On rappelle qu'un bon niveau de réflexion du professeur est absolument nécessaire : il est pour les élèves le seul professionnel de cette langue et de cette culture. Cette année encore, quelques copies tiennent compte de cette exigence, mais elles ne sont pas nombreuses.

La problématique est souvent formulée trop rapidement, ou dans un flot de mots créoles qui n'aboutissent pas à un sens clair. Certes, la réduplication des termes est courante en créole, mais essentiellement pour exprimer une émotion. Dans une composition construite en plusieurs heures, on ne peut accepter ces approximations sentimentales.

Certaines copies se contentent de décrire les documents ; ce n'est absolument pas l'exercice attendu, et l'on y perd le fil de la réflexion. Certains candidats se contentent de décrire les textes et finissent par ne rien dire qui relève de l'analyse : quels voyages ? quelles migrations ? qui en sont les acteurs ? quels en sont les enjeux ? que cherche à dire l'auteur du texte sur la thématique ? il est attendu que les candidats confrontent les documents afin de répondre à ces questions.

On attire l'attention des candidats sur l'esprit de synthèse qui est attendu d'eux.

En effet, certaines copies se sont perdues dans une présentation très longue du dossier en introduction. Cette attitude fait perdre un temps précieux qui doit être consacré à la problématique qu'il faut présenter, expliciter puis déployer dans un devoir construit. D'autres candidats proposent un projet pertinent, mais ne font reposer leur développement que sur un petit nombre de documents, ignorant une partie du corpus.

Le plan du devoir (qui est une *composition*, on tient à le rappeler) doit impérativement être perceptible, sans que le candidat ne propose de titre ni de schéma. La composition est un exercice rédigé de bout en bout, sans numérotation, sans titre pour les parties. Cet exercice associe en effet rigueur et fluidité. Le jury rappelle **une fois de plus** que les copies ne présentant que des plans ne

sont pas acceptées, et que c'est un devoir rédigé qui est attendu. Pour cette session 2024, le nombre de copies présentant ce défaut semble bien moindre que l'année précédente, ce dont se réjouissent les correcteurs.

Dans cette épreuve, la qualité de la langue créole est essentielle : dans les quatre créoles concernés, les correcteurs ont très souvent rencontré ces deux erreurs graves :

La graphie n'est pas totalement maîtrisée, même si les candidats composant en créole réunionnais ont généralement cherché à respecter la consigne de choisir une graphie et de s'y tenir.

Le créole utilisé reste trop souvent proche du français et le registre de langue parfois familier. Les citations doivent être précises, on ne peut guère accepter qu'un candidat au Capes s'exprime dans une copie comme dans une conversation familière.

On remarque également la fréquence de fautes grossières, qu'il n'est pas utile de rappeler ici, mais qui souvent expriment une gestion très approximative de la langue, des références, et de l'exercice lui-même. Un grand nombre de ruptures syntaxiques nuisent à la qualité du propos dont la fluidité est l'une des qualités essentielles attendues.

Rappelons également que la composition se doit de respecter un certain nombre de codes : séparation des parties, soulignement des titres des œuvres, ponctuation cohérente, usage des guillemets sont des points sur lesquels une vigilance accrue est nécessaire. Les rapports des sessions précédentes soulignent abondamment cette faiblesse.

Le nombre de pages écrites ne détermine pas nécessairement une note satisfaisante, certes, mais le jury a noté que beaucoup de copies ne comportaient que deux à trois pages. Il paraît difficile de construire en si peu de pages une réflexion fondée sur la mise en lien de tous les documents. Cela ouvre la voie à une simple description édulcorée des documents.

Le jury déplore à nouveau que de trop nombreuses copies se limitent encore au traitement d'un seul espace créolophone alors que le but de l'exercice consiste à la fois à analyser les documents et à les confronter, en tenant compte de la portée transversale de la réflexion qui ressort du dossier.

Les candidats sont invités à s'entraîner régulièrement à la composition, de façon que celle du concours ne leur soit pas une découverte, une *terra incognita*. Pour cela, il est bon de se construire une méthode claire et efficace. Les candidats doivent aussi enrichir leur culture et leurs lectures concernant l'aire créole dont ils sont les spécialistes, mais aussi les autres aires créoles, afin de pouvoir analyser et mettre en lien tous les documents, en dépassant les évidences.

La traduction

Pour cette session, il a été proposé aux candidats de traduire un extrait de *Transport de case à Prescott-Ville*, le premier roman de Catherine Mouëza que les éditions Librinova ont publié en 2022. L'histoire a pour cadre la société postcoloniale guadeloupéenne en pleine mutation (notamment en ce qui concerne le mode d'habitat) et retrace les destins de Céfise, une employée de maison, et de sa fille Nina. Dans le passage retenu pour le thème, le narrateur présente, à travers un retour en arrière, Louise de Saint-Gratien chez qui Céfise travaille.

Le texte, très accessible, ne présente pas de grandes difficultés temporelles ni lexicales. Il n'y a pas non plus d'images, de figures de style délicates à traduire. Les phrases ne sont pas construites avec des enchâssements de propositions, qui sont des constructions toujours complexes à rendre en créole. Les candidats devaient surtout rester attentifs à la traduction de quelques tournures passives, appositions et termes spécifiques, et bien veiller à la cohérence de l'ensemble du passage.

Voici des propositions de traduction dans les quatre créoles :

Traduction en créole guadeloupéen :

Pour chacun des paragraphes du texte, nous signalons et commentons les erreurs les plus fréquentes commises par les candidats de cette session.

Paragraphe 1

pris au piège. Plusieurs candidats ont opté pour "piéjé". Le jury a préféré le recours à la tournure "ki té pri adan on zatrap". En effet, la relative traduit plus justement le participe passé et "zatrap" correspond bien au contexte. C'est en évitant ce type de calque que le candidat montre sa bonne maîtrise du lexique.

longeant. Le participe présent en emploi adjectival pouvait lui aussi être rendu par une relative. Par

ailleurs, d'un point de vue lexical, pour compléter "le petit bois" , le verbe "bòdé" ou le nom "bòdaj" convenaient mieux que "lonji" que le jury a trouvé dans de nombreuses copies.

tout plein de et ingénieur agronome. La difficulté consistait à rendre ces appositions du nom "José" sans rupture de construction en créole. La première pouvait être traduite par une relative "ki té ka pòté tout dékorasyon a rézistan a-y". Pour la deuxième, il valait mieux faire une autre phrase: "Sé té on enjényè a kiltivatè" Au sujet du terme "ingénieur", on peut regretter le recours au calque. Des expressions comme "grangrèk a kiltivatè" ou "kiltivatè-enjényè" semblent mieux rendre le terme. Toutefois, dans le cadre du concours, il faut être prudent avec les créations lexicales.

De son père. Cette phrase comporte une mise en relief par détachement du complément du nom "nouvelle". Rétablir l'ordre syntaxique en créole "I pa mandé pon nouvèl a papa-y" éliminait l'effet de style. Le jury a apprécié les copies qui ont proposé des tournures comme "Kantapou papa-y".

Paragraphe 2

la Créole Amélie. Plusieurs candidats n'ont pas compris que l'expression désignait un lieu. Les traductions "Amélie kréyòl-la" ou "Amélie fanm kréyòl la" constituent donc des contre-sens. Puisqu'il s'agit d'un nom propre, les candidats pouvaient faire le choix de conserver le nom en français s'ils en avaient fait de même avec les autres noms propres : Lise, José, Céfise, Félix...

reprenait vie par. Plusieurs candidats ont évité le calque en utilisant la tournure "woupran souf". Mais la circonstance introduite par "par" n'a pas toujours été rendue. La structure de la phrase pouvait être modifiée: "sé ri é jé a.... kifè ..."

goulûment. En matière de précision lexicale, le jury a préféré le comparatif "kon on agoulou" à "tété fò" qui correspond plus à une idée de quantité sans rendre la manière "vorace".

perdue dans ses pensées. Voilà un autre participe employé comme adjectif, qui plus est détaché. Le jury a pu trouver dans les copies des traductions comme "égaré an lèspri a-y", des calques qui ne conviennent pas. Il valait mieux transformer ce groupe adjectival en phrase simple en tâchant de rendre l'insistance: "I té adan on sonjé ki pa ka fin/ onsèl sonjé".

Paragraphe 3

cargo bananier. Le terme désigne les bateaux qui transportent les bananes et sur lesquels quelques passagers étaient acceptés. “Bannannyé” convenait. Certains candidats ont pensé également à l’usage du mot “batiman” qui peut désigner en créole des navires qui transportent des bananes.

cette île colonie. Cette expression a posé problème aux candidats. Plusieurs d’entre eux ont voulu rendre “colonie” par un adjectif “kolonizé” ou un complément du nom “a blan-la”. Il était moins risqué cette fois d’utiliser un mot composé “lilèt koloni lasa”.

Les marins les plus aguerris. En traduisant ce groupe nominal par “majò maren”, on opère un déplacement de sens même si le terme majò rend le superlatif. On pouvait avoir recours à des expressions comme “an zafè a yo, alahotè”...

Le jury a été surpris de lire des traductions incomplètes ou fantaisistes. Nous rappelons que la traduction est un exercice rigoureux. Les candidats doivent non seulement s’entraîner à traduire des passages mais aussi se préparer à réaliser cet exercice en temps limité. Il est attendu par ailleurs, une traduction et non une transposition donnant libre cours aux créations lexicales et aux images. Il ne s’agit pas d’un exercice de style. Plusieurs candidats de cette session ont proposé une traduction correcte avec par endroits des options de traduction très pertinentes. Cela est encourageant.

Traduction en créole guyanais

Lò lagèr fini/bout, li anprann lanmò so manman. Roun soda alman tchwé li panna li té ka éséyé idé rézistan ki té pri annan ti danbwa a ki té bòd ran pyé zoranj ya ké pyé mandarin ya. Liz, so sò, té maryé ké Jozé, a li ki té ka idé l’ annan rékonstriksyon domenn-an. Jozé té plen ké dékorasyon rézistan épi li té enjénnyèt agronom. Li pa doumandé pyès nouvèl di so papa. Li mouri kèk tan apré.

Annan sa péryòd lapenn, « Créole Amélie »-a té ka viré viv ké ari ké jwé Onoré ké Nina. Yé té ka anmizé asou gran véranda-a. Séfiz té ka enstalé sokò annan lakwizin sèrvant-ya. Li té ka mété féliks asou so tété épi li té ka chantonnen. Timoun té ka tété ké vorasité épi i té ka dronmi tou dousman. Lwiz de Saint-Gratien té ka gadé yé o lwen pédi annan so lèspri. So lèspri pa té Prescott-Ville ankò mé a Nice li té fika. Li té rivé Prescott-Ville mwa out 1934. Sa lonng voyav a asou kargo bananyé annan zilé kolonyal a, té malmennen ti lasanté Onoré, so pronmyen timoun. Li pa té bwè so dilèt, li té vronmi tousa yé té ka bay li. Maren-yan ki té pi vayan té félisité li pou so kouraj. Pati ké roun bébé, roun nourison pou roun voyav tèlman lonng, a sa ki périp !! Onoré té divini makòt flòt-a, manman-an té ka bénéfisyé di tout prokosyon.

Sa té chanjé di mépri so papa té gen pou li. Sa mépri-a li viv li panna près nèf mwa, dipi yé dékouvri li té gro vant.

Traduction en créole martiniquais

Sé lè ladjè-a fini/bout, i aprann lanmò manman'y. Sé an solda alman ki tjwé'y toupandan i té ka endé sé rézistan-an ki té rété pri adan an zatrap adan an ti bwa ki té ka bôdé sé pié zoranj-lan ek sé pié mandarin-la. Lise, sésé'y té mayé épi José, an rézistan **bien décoré/ki té ni méday dèyè méday** ek ki té enjéniè an sians lagrikilti. I té ka endé'y/ba'y an pal pou viré konstwi domenn-lan. Kantapou papa'y, i pa té mandé pies nouvel di'y. I mò yonn-dé lanné plita.

Magré sé tan tris-tala, Honoré ek Nina ki té ka anmizé kò-yo asou véranda-a té ka fè (labitasion) Kréyol Améli viré viv épi tout ri-yo ek jwé-yo. Céfise té **ka enstalé kò'y/mété kò'y** alez nan tjuizin sé bòn-la ek té ka ba Félix tété épi i té ka chanté toudousman. Piti-a té ka tété kon an agoulou ek té ka pran sonmey anmizi anmizi. Louise de Saint-Gratien té ka gadé yo olwen san wè yo. Lespri'y pa té Prescott-Ville ankò men té ja chapé Nice.

I té rivé Prescott-Ville pandan mwa Out-la, an 1934. Vwayaj-tala pou lilet koloni-a ki té long menm, té ka fet abò an bato ki té chayé bannan. Honoré primié yich-li ki té za frel vini pli malad ankò épi vwayaj-tala. I rifizé bwè let-li é koumansé vonmi tousa yo té ka ba'y. Sé maren-an ki té ja ni labitid épi tousa félicité'y pou kouraj-li. Pati épi an ti bébé, an ti-manmy ki fini net pou an vwayaj long konsa, mi déba ! Honoré vini maskot-la asou bato-a ek tout moun té ka swen manman'y. Sa té ka chanjé'y épi papa'y ki té ni labitid méprizé'y. An méprizasion i té sibi pandan pres nef mwa dépi yo té dékouvè i té an sitiyasion.

Eléments relevés

Type d'erreurs/ Difficultés	Exemples retrouvés dans les copies	Propositions et commentaires
Traduction de la voix passive et de la forme progressive	<i>Sé a moman-tala i aprann lanmò manman'y pa an solda alman</i>	Sé an solda alman ki tjwé'y toupandan /pandan/pannan i té ka endé sé rézistan-an. La forme passive ne se traduit pas en créole martiniquais. La simultanéité des actions

		est traduite par la préposition « pandan »
Omissions : la majorité des candidats n'ont pas traduit cette partie de phrase Traduction de « tout plein de ses décorations de résistant »	« (...)ki té ni an lablani méday pas i té fè ladjè pou rézisté(...) » « I té ni anlo dékorasyon rézistan »	José, an rézistan ki té bien dékoré/ki té ni méday dèyè méday/ ki té ni anlo/anchay/anpil méday
Contresens : - Traduction de l'habitation « Créole Amélie » - Traduction de « avait eu raison de la frêle santé d'Honoré »	Amélie, fanm bétjé-a Amélie, fanm kréyol la Ki té fini tjwé Honoré/ provotjé lanmò Honoré	Labitasion Kréyol Amélie Honoré ki té ja ni an santé si frajil vini pli malad ankò Dans la suite du texte, Honoré devient la mascotte des marins donc le voyage n'a en aucun cas provoqué sa mort.

Traduction en créole réunionnais

Dann la fin la gèr, èl/li la konét(e)(*aprann*) son/ sa momon(*manman*) la mor (*la désot(déssote) la vi/la rann(rande) lam*).

In solda alman lavé karabine aél/ali (*tué aèl/ tié ali*) kank(*lèrk*) èl/li lété apou(*apo/apré/antrinn*) done in kou d'min (*ède*) bann rézistan (*bann tienbo tét*) lété pri dann tramaiy (*dann in gob*) dann le/lo ti foré kosté èk le/lo bann lalé pié zoranz (*zoranj*) èk pié mandarine (*dann lo ti foré an bordur/bordir le bann lalé pié zoranz (zoranj) èk pié mandarine*).

Lisa, son sèr lavé marié sanm (*èk*) José, in boug lavé gingn(e) (*gagn(e)/giny*) in takon (*in bonpé/ in tralé*) dékorasion (*dékorassion*) akoz li lété rézistan .

Li lété inzénièr (*injénièr*) agronome, li té i ède aél/ali (*done aél/ali in kou d'min*) po arbati lo domèn. El/li la pa demann(*demand(e)*) nouvé l son papa ditou (*dutou*). Li la mor kèk zané apré.

Dann se/so lanbians (*lanbianse/périod*) malizé-la, la Créole Amélie té i rebran(*arpran/ropran*) favèr (*té i arviv(e)*) sanm le bann rire èk le/lo bann zé/jé Honoré èk Nina, zot lété po(pou) amiz(e)(*amuz(e)*) zot tan desou(*dessous*) la varang.

Céfise té i mét(e) aél/ali dan la kuizine bann nènèn (*sèrvant(e)*), té i poz(e) (*té i mét(e)*) Félix déssi (*déssu/dési/dési*) son tété épila té i shant(e)(*sant(e)*) ti dousman.

Le pti baba té i tét(e) paréy in goulapia épila té i gingn(e) (*gagn(e)/giny*) somèy dousman-dousman. Louise de Saint-Gratien té i regard(e) (*rogarde/obsèrv(e)*) azot/banna dépi loin mém, dann vavangaz (*vavangaj*) son mazinasion (*majinasion*) (*antortiyé dann son mazinasion/majinasion*). Son léspri lété pi/pu dann Prescott-Ville mé (*mé-soman*) lété Nice (lavé rès/rèste Nice).

El/li lavé débark(e) (*ariv(e)*) Prescott-Ville le moi aout/out 1934.

Le/lo gran gran voyaj-la (*voyaz-la*) dann bato té i transport(e) fig (*banane*) an partans(e) pou/po lil la koloni-la (*diréksion lil la koloni-la*) lété long, lavé fatig pliss/pluss ankor lo/le faiy santé Honoré, son premié zanfan.

Li la réfiz (*rofiz/refuz/rofuz*) son lé, épila li la komans(e) vomi/ranvoyé tout(e) zafèr té i done ali.

Le bann marin le pliss/pluss kador la félisit(e) aél/ali pou/po son kouraz (*kouraj*).

Pran la mèr pandan lontan sanm in bébé, ti baba tann in vré shemin d'kroi/trikmardaj, trikwardaj!

Honoré la dvni/ *la dvnu* le ti gaté lékipaz/*lékipaj* le bato, épila banna té i fé bien in konte sanm él/li.

Lété in gran sanzman /*shanjman* par rapor le/lo mépri son papa.

Méshansté-la/mésansté-la (ke) èl/li la sibi (*subi*) pandan nèf moi depi/*depuis* èl/li la tonm (*tonb(e)*) an voi d'famiy.

Pour la variété de créole en « lu », la forme du passé accompli : S+ préverbe « i » + forme du verbe en « é » était aussi possible.

Exemple :

la Créole Amélie **té i rebran** en « li »/ la Créole Amélie **i rebrané** (en « lu »)

Céfise **té i mét(e)** ali/ Céfise **i mété** aél.

Remarques sur la traduction en créole réunionnais :

Traduction de la forme progressive au début du texte souvent oubliée : « ...alors qu'elle tentait d'aider... » : li lété **apou** ède ... (avec toutes les variantes : apré, antrinn, apo, po, po) ...

Pas de passif en créole réunionnais : « tuée par des soldats » ne peut être traduit par « tué par bann solda ».

Le déterminant démonstratif a souvent été oublié :

ces temps tristes : périod malizé-**la** ou **so bann** périod malizé-**la**,

ce long voyage : **so/se** gran gran voyaz-**la**,

ce mépris : so/se mépri-**la**

Les temps n'ont pas été respectés : le passé composé ou le passé simple en français a souvent été traduit par le passé non accompli créole, et inversement.

« elle ne **réclama** aucune nouvelle » a souvent été traduit par « li **té i** réklame pa ditou ... » or la traduction du passé simple français est « li **la** pa réklame ».

Épreuve d'option

Epreuves d'anglais, d'espagnol et d'histoire-géographie :

Les éléments de correction sont disponibles dans le rapport du jury du Capes externe d'anglais

Epreuve de lettres :

Celle épreuve a concerné un nombre important de candidats, comme il est traditionnel.

Rapport établi par Sébastien Fournet-Fayas et Pierre Gallois

Jean Rohou écrit à propos de Jean de La Bruyère :

« Ce style, plein de procédés, est celui qu'il fallait pour créer, mimer, dénoncer une humanité d'automates, un univers sans substance où il n'y a que des phénomènes (dans tous les sens du terme), des signes sans signification. Il convient à un esprit critique qui n'espère pas transformer le monde. » (*Histoire de la littérature française du XVII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000 (2^e éd.), p. 353)

Dans quelle mesure ce propos éclaire-t-il votre lecture des livres V à XI des *Caractères* de La Bruyère ?

Pour cette session 2024, le sujet proposé portait sur les livres V à XI des *Caractères* de La Bruyère. Le jury a pleinement conscience que les candidats au concours n'ont pas suivi un *cursus* en littérature française lors de leurs études supérieures, et l'évaluation tient pleinement compte de cela.

Une connaissance précise de l'œuvre et une maîtrise des principes élémentaires de la dissertation sont néanmoins attendues ; il paraît sinon difficile d'obtenir une note satisfaisante à cette épreuve. Comme il l'a été stipulé dans le rapport de jury de la session 2023, la majeure partie des lauréats du concours ayant choisi l'option lettres modernes à l'écrit enseigneront également la langue et la littérature françaises et cette épreuve vise donc à garantir qu'ils disposent des connaissances et compétences nécessaires pour exercer cette mission.

Il nous paraît donc opportun, dans le souci d'aider les candidats à mieux se former aux épreuves et aux exigences du métier, de rappeler les principes de l'épreuve en mettant l'accent sur le travail de préparation¹. Nous formulons quelques suggestions puisque le rapport de jury du CAPES de lettres modernes propose un corrigé précis de cette épreuve de dissertation que nous invitons vivement à consulter en complément de ce qui suit².

¹ Nous renvoyons les candidats à la lecture des rapports de jury précédents.

² Nous conseillons de prendre connaissance du rapport de jury du CAPES externe de lettres modernes pour l'épreuve de dissertation de littérature française. Il développe notamment une analyse détaillée du sujet proposé cette année ainsi que des pistes de correction étayées. Nous rassurons les candidats en rappelant que les attendus ne sont pas identiques à ceux fixés pour de futurs professeurs de lettres modernes ou classiques.

PREPARER LA DISSERTATION TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Il s'agit d'un exercice qui permet d'évaluer la capacité des candidats à conduire une réflexion, selon les principes de l'argumentation, en s'appuyant sur une connaissance précise et personnelle de l'œuvre au programme sur laquelle porte le sujet³.

Il va de soi qu'une lecture hâtive et superficielle ne peut que produire des approximations voire des contre sens. Ainsi, durant l'année de préparation, la lecture assidue des œuvres doit permettre d'être en mesure d'en maîtriser la structure, d'en saisir les enjeux majeurs et d'être en capacité d'exercer une réflexion. Les candidats doivent donc se livrer à plusieurs lectures des œuvres au programme durant leur année de préparation.

Trop de copies continuent de penser que les candidats livrent une réflexion sur une œuvre qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils maîtrisent mal, soit qu'ils ne l'aient simplement pas lue, soit qu'ils se contentent d'une connaissance assez superficielle acquise en travaillant des lectures de seconde main, c'est-à-dire des ouvrages qui étudient ou commentent les titres au programme. Nous le rappelons fermement : rien ne peut remplacer la lecture personnelle et authentique des auteurs et les copies les plus convaincantes sont celles qui témoignent de ce travail sincère et honnête. Sans lui, on ne peut guère espérer produire une dissertation qui réponde aux exigences de l'exercice puisque ce dernier consiste avant toute chose à rendre compte de la richesse de sa lecture à la lumière d'un sujet à analyser, illustrer et discuter.

LA CONNAISSANCE DES ŒUVRES AU PROGRAMME

Maîtriser la structure des œuvres

Il faut entendre ici une connaissance d'ensemble de l'œuvre selon les dynamiques qui la constituent du début à la fin. S'il s'agit d'un roman, par exemple, il faut en avoir mémorisé les intrigues principales, en tenant compte des variations du cadre spatio-temporel, connaître bien sûr le nom des personnages, leur trajectoire et ce qu'ils représentent dans le récit. Il faut avoir en tête des moments-clés afin d'y faire référence lors de la dissertation pour étayer un argument. Il en est de même pour une pièce de théâtre. Pour la poésie, on attend des candidats, une connaissance de l'architecture du recueil, laquelle peut faire reposer sur des dynamiques, des jeux de tensions, des progressions qui doivent pouvoir permettre une compréhension pertinente des poèmes. Il est évident que le candidat doit avoir en mémoire des poèmes, des vers ou, à tout le moins, des passages, susceptibles d'appuyer son raisonnement.

C'est cette connaissance de l'œuvre qui permettra de sélectionner pour le devoir les exemples précis et pertinents qui seront mis en relation avec les arguments que l'on choisit d'exposer pour traiter le sujet proposé. Trop peu de copies sont capables de s'appuyer sur des passages précis de l'œuvre étudiée pour les analyser et les faire dialoguer avec le sujet. Lorsque des exemples sont présents et ne sont pas inexacts, ils sont souvent superficiels et ne servent pas la démonstration. Notons également le manque de diversité dans leur choix : les copies de cette session laissaient penser que les livres V à XI

³ Les œuvres au programme pour la session 2025 sont disponibles à la page suivante :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/13953/download>

Les candidats doivent en commencer la lecture au plus tôt.

des *Caractères* se réduisent au portrait d'Arrias, complété au mieux par ceux de Giton, Phédon ou Gnathon étaient-ils convoqués.

Saisir les enjeux majeurs de l'œuvre

Quelques copies cette année ont fait état de connaissances pertinentes sur La Bruyère, sur son travail d'écrivain, et plus largement sur le contexte historique et littéraire, sans perdre de vue le sujet qui invitait à étudier « le style » de La Bruyère. Cette maîtrise rudimentaire de la genèse (par exemple le lien avec Théophraste pour l'écriture des *Caractères*) comme de la réception de l'œuvre (avec par exemple la question du classicisme) offre au candidat la possibilité de porter un regard plus mature sur l'œuvre au programme.

Ce préalable permet sans doute de mieux saisir les enjeux d'une œuvre qui s'inscrit dans une histoire littéraire, avec laquelle elle dialogue, se positionne et joue habilement. Une dissertation ne consiste en effet pas à restituer des connaissances de manière brute, mais à sélectionner des savoirs en fonction de ce que le sujet invite à développer. Leur justesse ou leur exactitude sont ici décisives pour la pertinence de la démonstration. Considérer que *Les Caractères* appartiendraient au genre théâtral ou romanesque, ou que La Bruyère serait un philosophe des Lumières, comme certaines copies l'ont avancé, c'est manquer de connaissances élémentaires, de perspicacité et se mettre en difficulté.

Une œuvre, par ailleurs, met en jeu des thèmes qui sont des entrées possibles et que le candidat doit maîtriser. Enfin, ces enjeux thématiques et structurels s'incarnent notamment dans des choix stylistiques qui, au moins parce qu'ils singularisent l'œuvre ou parce qu'ils portent une vision de l'auteur, doivent faire l'objet d'une attention particulière, ce qui était tout particulièrement le cas au regard de la citation du critique Jean Rohou proposée cette année.

Exercer sa réflexion

C'est le cœur de la dissertation : il ne s'agit pas de réciter une leçon, de prendre partie pour une lecture unilatérale ou univoque de l'œuvre, ni de se contenter de citer des morceaux choisis. Citer peut certes être tout à fait bienvenu mais ne suffit pas à argumenter.

Exercer une réflexion nécessite donc d'abord de bien analyser le sujet qui propose souvent un propos qui privilégie une approche singulière de l'œuvre : cette année, le sujet portait sur le « style » de La Bruyère. Ne pas parler du style, qui est un mot-clé, c'est se mettre précisément « hors sujet ».

Tout au long de l'année de préparation, les candidats doivent s'exercer à bâtir une réflexion à partir d'une citation en organisant leur réponse selon les principes de la dissertation :

- Une *introduction* qui vise notamment à **analyser** le sujet pour dégager une **problématique**, c'est-à-dire un questionnement qui découle du sujet proposé et que le développement dépliera ensuite pour apporter des éléments de réponse nuancés ;
- Un *développement* structuré constitué **d'arguments**, étayés **d'exemples précis tirés de l'œuvre au programme**, ainsi que **des citations** et de références à des **auteurs critiques** si leurs travaux sont maîtrisés et permettent d'étoffer le propos. La cohérence et la pertinence du **plan** choisi sont des critères d'évaluation essentiels. L'organisation retenue témoigne en effet

à la fois de la juste compréhension du sujet et de la connaissance de l'œuvre au programme sur laquelle il porte.

- Une *conclusion* qui ressaisit le parcours intellectuel et argumentatif proposé tout au long du devoir.

Si la plupart des copies manifestent une connaissance de cette épreuve, il est néanmoins bon de rappeler que le sujet ne concerne qu'une seule des œuvres au programme. Ainsi, un sujet sur La Bruyère exclut *a priori* de parler des autres auteurs du programme sous peine de proposer une argumentation hors sujet ; il en est de même pour les références hors programme qui ne sont possibles que si elles permettent de mieux éclairer l'argumentation conduite sur l'auteur à étudier. Des candidats ont ainsi cherché à rattacher *Les Caractères* de La Bruyère à des ouvrages comme *Les Fleurs du Mal* de Baudelaire, *L'Île des esclaves* de Marivaux (ces deux œuvres au programme étant de toute évidence mieux connues des candidats qui les mobilisaient) ou encore *Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley. Ces références étaient souvent peu pertinentes et dès lors qu'elles excèdent la simple citation pour faire l'objet d'une partie entière, la copie perd de vue le sujet. Répétons-le : un sujet, un auteur ; voilà ce qui doit être au cœur de la démonstration proposée.

Ainsi, la réflexion doit nécessairement partir du sujet proposé sans jamais l'oublier. S'il ne s'agit pas de se livrer à une lecture aveugle ou myope qui consisterait à analyser chaque du sujet au détriment de la capacité à en saisir le sens global, on ne peut évidemment occulter un pan entier du sujet. Nombre de candidats ont par exemple totalement négligé la dernière phrase de la citation de Jean Rohou qui offrait pourtant bien des pistes de discussion et invitait notamment à interroger le pessimisme qui caractériserait la vision de l'homme que La Bruyère construit à travers les portraits qu'il brosse de ses contemporains.

Il s'agit donc d'identifier les mots-clés, de questionner les tensions qui se font jour afin de les confronter à sa connaissance de l'œuvre. C'est ainsi que l'on peut procéder à l'élaboration d'un plan en deux ou trois parties dont les objectifs démonstratifs sont clairement définis. Comme cela a été répété ci-dessous, les arguments s'appuient nécessairement sur une connaissance précise de l'œuvre (structure, thèmes, enjeux, citations, références à des passages, etc). Rappelons enfin que ce plan ne doit pas apparaître et que le devoir doit être intégralement rédigé dans une langue claire et maîtrisée.

BILAN

Principales compétences évaluées dans une dissertation sur une œuvre littéraire

Afin que les futurs candidats sachent ce sur quoi se fonde le jury pour évaluer leur dissertation, nous reproduisons, en le complétant quelque peu, le tableau synthétique qui figurait déjà dans le rapport de la dernière session. Il vise à récapituler ce qui est développé dans les pages précédentes.

Il précise ainsi les principaux pôles de compétences sur lesquels repose l'exercice de la dissertation et que la note attribuée prend par conséquent en compte. Celle-ci étant globale et considérant la copie dans son ensemble, il ne s'agit pas là d'un barème mais bien de repères de correction que nous partageons avec celles et ceux qui choisiront de passer cette épreuve optionnelle afin qu'ils sachent précisément ce sur quoi ils sont évalués dans cette épreuve.

Nous nous permettons tout particulièrement d'attirer l'attention des candidats sur la qualité de l'expression et du niveau de langue (3^e pôle de compétences dans le tableau proposé ci-dessous). Trop de copies étaient particulièrement défectueuses sur ce point, et cela a été souligné par l'ensemble du jury, heurtant également les correcteurs des épreuves de langue créole. Il paraît en effet difficile d'enseigner une langue et de savoir traduire si des éléments fondamentaux de grammaire et de syntaxe ne sont pas maîtrisés. Nous invitons donc les candidats à s'exercer régulièrement à rédiger en développant leur vigilance orthographique afin de se préparer non seulement aux épreuves mais plus globalement à l'exercice du métier qu'ils aspirent à exercer.

	<i>Ce qui est attendu</i>	<i>Ce qui est sanctionné</i>
1/ S'ENGAGER DANS UNE REFLEXION SUR UNE ŒUVRE LITTÉRAIRE	<i>Avoir lu précisément toute l'œuvre</i> et pouvoir régulièrement <i>mobiliser des exemples précis</i> et pertinents pour justifier son propos.	Méconnaissance ou connaissance superficielle de l'œuvre sur laquelle porte le sujet (en particulier œuvre non lue ou connue uniquement de manière indirecte).
	Mobiliser correctement des <i>éléments de culture littéraire et générale</i> .	Erreurs grossières d'histoire ou de culture littéraires (en particulier sur les mouvements et les genres littéraires).
	Maîtriser <i>les concepts</i> et <i>les outils d'analyse</i> convoqués au cours de sa démonstration.	Manque de maîtrise de concepts ou notions mobilisés par le sujet et / ou dans le développement proposé par les candidats.
2/ PROBLEMATISER ET ARGUMENTER	<i>Comprendre le sujet</i> proposé dans sa globalité.	Les faux-sens ou contre-sens sur le sujet (par exemple cette année sur le mot « phénomènes »).
	<i>Analyser</i> précisément le sujet et <i>percevoir la thèse</i> qu'il propose, c'est-à-dire l'idée principale défendue par le critique auteur de la citation à discuter.	L'oubli d'une partie importante du sujet (tout particulièrement la dernière phrase du sujet pour cette session).
	<i>Structurer sa réflexion</i> de manière claire, logique et progressive pour traiter le sujet et répondre à la problématique.	L'absence de structuration du propos et la manque de cohérence dans l'enchaînement des idées.

3/ REDIGER CLAIREMENT ET CORRECTEMENT	Rédiger dans <i>une langue correcte</i> , voire élégante, qui respecte la <i>syntaxe</i> .	Une syntaxe fautive qui nuit notamment à l'intelligibilité du propos.
	Maîtriser les règles essentielles de l' <i>orthographe grammaticale</i> .	Une orthographe défectueuse.
	Choisir un <i>lexique adapté</i> et en maîtriser l'orthographe.	Des erreurs ou imprécisions lexicales qui rendent le propos approximatif, incertain ou trop peu rigoureux.
	<i>Présenter clairement et soigneusement</i> sa copie.	Tout ce qui peut rendre la copie peu lisible.

Bilan chiffré de cette session

- 32 candidats avaient cette année choisi l'option lettres modernes pour cette deuxième épreuve écrite (29 l'an passé).
- Echelle des notes : de 03 à 13 (l'an passé la meilleure note était de 17/20 et plusieurs candidats avaient obtenu une note comprise entre 14 et 17/20). Rappelons qu'une note inférieure ou égale à 05/20 est éliminatoire.

Principaux écueils à éviter pour la session prochaine

La lecture des 32 copies des candidats ayant choisi cette option pour cette session nous conduit à attirer l'attention des futurs préparateurs sur trois principaux points de vigilance, ceux-là mêmes qui sont les plus lourdement sanctionnés :

- Méconnaissance de la méthode de la dissertation conduisant à des passages hors sujet ;
- Méconnaissance de l'œuvre au programme sur laquelle porte le sujet donné conduisant à des faux-sens et contre-sens ;
- Expression écrite insuffisante (syntaxe, orthographe grammaticale et vocabulaire).

CONCLUSION

Les meilleures copies rendent compte d'une lecture personnelle et précise de l'œuvre sur laquelle les candidats sont interrogés. Elles témoignent de la capacité de leurs auteurs à analyser un sujet littéraire et à le problématiser pour proposer, dans une langue correcte et maîtrisée, une réflexion structurée et nuancée qui mobilise des exemples variés et judicieusement choisis.

Nous invitons les candidats à se lancer au plus tôt dans une première lecture des œuvres au programme pour la prochaine session afin d'avoir le temps de les relire ensuite pour les maîtriser correctement.

Nous leur souhaitons de s'engager avec enthousiasme et méthode dans la préparation de ce concours exigeant mais qu'un travail régulier rend tout à fait accessible et nous espérons que ces quelques conseils permettront de les éclairer pour favoriser leur réussite.

Epreuve disciplinaire appliquée

Cette épreuve est la plus professionnelle des épreuves écrites. Elle consiste, on le rappelle, à analyser d'abord un ensemble de documents composant un dossier pédagogique ; puis, le candidat doit proposer une séquence d'enseignement qui s'appuie sur ce dossier ; en outre, il est demandé d'analyser des faits de langue sans perdre de vue les dimensions d'apprentissage.

Les candidats des différentes aires se sont vu proposer des dossiers différents qui portaient tous sur la même thématique « espace privé et espace public ».

Le jury est conscient que les candidats n'ont pour la plupart qu'une expérience réduite et récente de la pratique pédagogique ; il tient compte, dans ses attentes, de cette situation. Le jury a eu plaisir à découvrir quelques copies d'assez bonne qualité au milieu d'un ensemble relativement sérieux, mais dont les résultats sont décevants parce que les candidats ont eu vraisemblablement du mal à respecter les principes essentiels de l'exercice qu'il convient donc de rappeler :

Rappel des principes

Les attentes du jury sont :

Une composition rédigée,

Un devoir qui réponde à tous les exercices demandés,

Une réflexion didactique assurant le caractère convaincant des propositions pédagogiques,

Le respect des programmes,

Un projet de mise au travail des élèves,

Des objectifs définis et des compétences évaluées.

Une composition rédigée.

L'essentiel de l'exercice réside dans la fluidité de l'argumentation. Le jury conseille aux futurs candidats de s'exercer fréquemment à ce type de devoir, afin de renforcer les aspects réflexifs dans leurs copies, et d'en assurer la lisibilité.

Celle-ci passe par l'utilisation d'une langue française sans reproche. Le candidat à ce concours de recrutement de professeurs se doit de pratiquer une langue maîtrisée, fluide, dans un registre qui corresponde à la situation d'écriture et à la professionnalité attendue.

Un devoir qui réponde à tous les exercices demandés.

Il y a clairement trois étapes à ne pas ignorer : la réflexion sur les richesses didactiques du dossier à travers une analyse de ses composants ; la présentation d'une séquence d'enseignement utilisant tout ou partie de ce dossier ; l'explicitation de faits de langue soulignés dans le dossier.

Puisqu'il a réfléchi durant sa préparation, sur les thématiques mises au programme, le candidat ne peut passer sous silence les échos de la question posée par le sujet ; une partie de la copie doit comporter sa réflexion sur le dossier et les aspects qui en font l'intérêt. Beaucoup de copies se sont précipitées vers une description des documents et ne sont pas parvenues à en tirer une ou deux questions amenant à un projet de séquence.

Le jury regrette que beaucoup de candidats aient passé sous silence l'explicitation de faits de langue, soit par manque de temps, soit par négligence. On rappelle sur ce dernier point que les attendus sont les suivants : il s'agit de revenir sur les passages soulignés dans le dossier, de préciser de quoi il s'agit et d'expliciter les difficultés ou les intérêts linguistiques des expressions, en veillant à établir un lien avec la séquence que le candidat propose. Peu de candidats ont su mener à bien cette part de l'exercice, mais les copies les plus convaincantes ont pu faire apparaître dès l'introduction l'intérêt des faits de langue dans le cadre de leur projet de séquence.

Une réflexion didactique assurant le caractère convaincant des propositions pédagogiques.

C'est le cœur de l'exercice. Il s'agit de dégager les enjeux des documents proposés : enjeux de chacun d'eux et enjeu général du dossier. Ces enjeux sont le fruit d'une analyse précise des contenus des documents qu'il s'agit de présenter en évitant le piège de la simple description. Pour éviter ce piège, les candidats ont intérêt à regrouper leurs remarques autour des points essentiels de leur propos sur le dossier. La présentation des textes dans leur ordre d'apparition dans le dossier fait souvent perdre du temps et n'aide pas les candidats à mettre en lumière les enjeux didactiques du dossier. C'est à partir de cette lecture des intérêts des documents que le candidat fait ses choix et peut les présenter sereinement pour une séquence d'enseignement.

Le jury tient à rappeler qu'une séquence poursuit un but d'apprentissage pour les élèves, et que les apprentissages doivent être visibles, nommés, définis.

L'axe sur lequel portait la séquence était « espace privé et espace public » en classe de première, en LVC ou LVB. Ce cadre posé par le sujet devait être respecté, et la thématique des espaces ne pouvait être évitée ni tronquée.

L'organisation de la séquence découle de la réflexion du candidat sur les documents proposés. En l'absence de cet élément, le lecteur ignore comment la séquence est conçue et ne lit plus qu'une série d'exercices dont on se demande à quoi ils servent.

On attirera l'attention des candidats sur le fait qu'il leur appartient de bien marquer la différence entre les textes de nature informative (extraits d'études, données diverses), et les textes

littéraires qui offrent un regard sur le réel, une *interprétation* de celui-ci et doivent être traités comme tels.

L'axe concerné faisant partie des thématiques qui sont indiquées dans le programme du concours, le jury est un peu surpris de lire des copies qui semblent le découvrir.

Le devoir doit être rédigé en langue française ; cependant, les titres, les consignes, les réponses attendues, sont exprimées en créole par le candidat qui en explicite, en français, la logique et les enchaînements. La maîtrise des deux langues française et créole est donc nécessaire et doit être permanente tout au long du devoir.

Enfin, il est important que les termes utilisés par les candidats soient recevables : le jury a constaté des confusions entre séquence et séance. Il est rappelé aux candidats que les séances constituent les étapes d'une séquence et permettent d'en mettre en œuvre les objectifs. La « tâche finale », dont il est souvent question dans les copies, est l'aboutissement d'un projet d'élève ou de classe et n'est pas une évaluation terminale portant sur les savoirs mobilisés au cours de la séquence.

La séquence vise un objectif d'apprentissage fixé au terme d'un nombre réaliste de séances. Penser une séquence permet d'anticiper clairement ce que vous souhaitez apprendre à vos élèves dans une dynamique de progressivité. Or ici que peut-on viser ? Une approche de la question à travers des textes divers qui permettent de construire chez l'élève des connaissances linguistiques, culturelles, historiques ainsi qu'une réflexion sur les problématiques liées aux espaces.

Le respect des programmes.

Les candidats ont en général pris appui sur une certaine connaissance des programmes et ne se sont pas écartés de l'axe qui relie les documents. On rappellera deux éléments :

Les programmes du lycée portent sur des axes, et ces axes sont l'occasion d'apprentissages et de pratiques linguistiques assurant un ancrage de l'usage de la langue créole dans un contexte choisi.

L'axe concerné était : « espace privé, espace public ». Pour rappel, voici un extrait du programme définissant cet axe : « Comment la frontière entre espace public et espace privé est-elle tracée en fonction des cultures, des croyances, des traditions et comment évolue-t-

elle dans le temps dans chaque aire géographique étudiée ? L'espace privé (l'habitation) prend des formes et des dimensions variables et s'ouvre sur l'extérieur (la rue, les regards, les invités...) selon des modalités multiples. Étudier les différentes configurations d'espaces privés et publics, leur fréquentation et leurs transformations permet de mieux comprendre comment est structurée une société. Par exemple, les femmes ont longtemps été, ou sont encore, cantonnées à la sphère privée ; leur accès à la sphère publique (politique, professionnelle, médiatique, sociale) est un mouvement général qui reste d'actualité. La redistribution des rôles au sein de la famille est une conséquence de cette émancipation. Comment s'opèrent les mutations au sein de ces deux espaces privé et public (famille, espaces de sociabilité, travail...) ? Les langues elles-mêmes, dans leur usage, sont conditionnées par cette distinction (argots, registres...) et les cultures étudiées laissent apparaître des variations qu'il convient de relever. »

Un projet de mise au travail des élèves

Le jury attend des candidats une proposition pédagogique qui fasse pratiquer la langue créole par les élèves, à travers les différentes activités langagières. La présentation d'une « tâche finale » propose de fait un objectif auquel préparent les séances présentées. Il est important qu'une progression soit proposée, qui se réfère aux niveaux définis précisément par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), que le candidat doit maîtriser. Ce projet de mise au travail des élèves ne peut être remplacé par une suite d'activités dont le fil conducteur n'est pas explicité. Dans beaucoup de copies, on multiplie les activités et les exercices, alors que les correcteurs attendent une logique sur laquelle les élèves sont mis au travail

Un certain nombre de copies ont présenté un propos non structuré, n'offrant aucune réflexion ni intérêt didactique. Il faut également souligner à l'attention des candidats que le nombre de séances dans certaines copies était trop important, peut-être en raison du choix d'un objectif trop ambitieux qui vise une exhaustivité impossible. Quand une copie annonce que 26 séances composeront la séquence, elle s'engage dans un exercice irréalisable et d'une lourdeur à faire fuir les élèves les mieux disposés.

Des objectifs définis et des compétences évaluées.

Les candidats ne doivent pas omettre de proposer une stratégie d'évaluation, qui doit reposer sur les compétences travaillées, de façon à respecter la logique de la séquence.

Le jury recommande de se tenir informé des différentes occurrences d'une évaluation ; il n'est guère acceptable que la confusion entre évaluation formative et sommative soit telle qu'on puisse écrire : « *fin de la séance 2. Nous allons distribuer les documents 2 et 5 pour un devoir maison. Les élèves devront faire une rédaction de 20 lignes sur deux questions posées. C'est une évaluation sommative.* »

Cette stratégie d'évaluation porte sur deux aspects étroitement liés : les contenus de découverte culturelle et de réflexion sur ces contenus d'une part et, dans le même temps des compétences langagières. En classe de lycée, on fait découvrir aux élèves les éléments culturels qui dessinent les contours de la notion d'espace privé/espace public. Les corpus proposés dans chacune des langues créoles invitaient à s'interroger sur les limites entre ces espaces et sur la question de savoir à qui es espaces sont dévolues. La question du statut de la femme pouvait être abordée, mais dans ce cadre thématique.

La séance, qui vise un objectif d'apprentissage, doit faire progresser l'élève vers la maîtrise des compétences visées par la séquence. Cela signifie que chaque séance est organisée dans une perspective qui la dépasse et en prolonge les apprentissages. Or trop souvent il a été donné à voir des copies dans lesquelles chaque séance était conçue comme une séquence en soi, sans que la progression de la réflexion soit mise en lumière. En outre, en raison de sa relative brièveté, une séance est fondée sur des choix ; le jury apprécie qu'on lui en explique la logique :

L'objectif décrit ce que l'élève sera capable de faire à la fin de la formation. Il est conseillé de le formuler à l'aide d'un verbe d'action.

Des tableaux fournis sur le site Eduscol déterminent les niveaux attendus en fonction des compétences travaillées par les élèves. Le jury invite les candidats à fréquenter ces tableaux avec leurs repères de progression ; ils permettent en effet de mieux adapter les enseignements aux niveaux visés.

Ce rapport vise à rappeler aux candidats quelques principes simples à partir desquels ils pourront rédiger des devoirs défendables. Dans plusieurs copies, on note des efforts pour présenter une séquence cohérente et réalisable. C'est dans cette direction que le jury invite les candidats à se préparer.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Épreuve de leçon

L'épreuve se compose de deux parties liées entre elles par le document audio ou audiovisuel proposé au candidat. D'un point de vue général, le jury attire l'attention sur les exigences de cet exercice : une présentation claire et correcte, un propos construit exprimé dans une langue maîtrisée ; à plusieurs reprises, le jury a regretté le manque général de tenue des prestations.

Le jury n'a pas eu à entendre des candidats confondant comme l'an passé l'épreuve de la leçon avec un cours ; les remarques contenues dans le rapport de la session 2023 ont été semble-t-il prises en compte.

Rappelons cette année encore les deux parties de l'épreuve :

Première partie

- Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum).

Une première partie en langue régionale pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Seconde partie

- Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

Une seconde partie se déroule en français, pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitation didactique et pédagogique du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il veillera dans un premier temps à présenter de manière succincte la séquence (contextualisation) et dans un deuxième temps à développer une séance. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités. Par ailleurs, les documents complémentaires sont proposés au candidat. Il est nécessaire qu'il explique les raisons pour lesquelles il fait le choix de les écarter et les raisons pour lesquelles il les retient dans la séance qu'il proposera.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Remarques sur la première partie : exposé en créole et entretien

En ce qui concerne l'analyse du document audiovisuel, on trouve cette session aussi, dans cet exercice, la même difficulté déjà soulignée pour les épreuves écrites : les candidats décrivent les documents sans les analyser. Or analyser ce type de document exige que l'on accorde de l'importance à la forme : choix des images, rythme, points de vue, et que l'on envisage les effets recherchés. Cet aspect du document est parfois ignoré, mais le jury a souligné les efforts faits par certains candidats pour proposer une analyse du document audiovisuel.

Lors de la préparation, il est encore conseillé au candidat de se former à l'analyse filmique qui lui permettrait de dégager les enjeux de la vidéo. Certains candidats n'ont articulé leur analyse qu'autour de l'image ou du texte. La prise en charge des voix dans la vidéo est essentielle pour éviter les écueils et les contresens. La vidéo doit être analysée dans son ensemble afin de dégager des pistes de réflexion pertinentes et cohérentes. La relation entre dénotation et connotation est obligatoire.

La progression du propos : Certains candidats n'ont pas fait d'amorce, les remarques se sont enchaînées sans logique perceptible, un travail souvent brouillon, qui substitue l'accumulation

à la logique argumentative. Le jury aurait apprécié des exposés plus construits et structurés. Il aurait été judicieux de proposer une progression articulée autour d'une accroche, d'une présentation du document audiovisuel, d'une problématique et de l'annonce du plan choisi, puis d'un développement et enfin d'une conclusion-ouverture.

Une mobilisation insuffisante de la culture.

Par ailleurs, le jury a été parfois étonné du peu de culture générale dont ont fait preuve des candidats. Un futur professeur de créole doit avoir des connaissances en musique, histoire, géographie, anthropologie des aires créolophones mais aussi sur la vie quotidienne, les traditions créoles. Il est surprenant que certains candidats n'aient pas reconnu dans les vidéos, des formes musicales extrêmement connues dans la zone dont ils sont pourtant spécialistes. Mais une amélioration semble se dessiner : en effet plusieurs candidats ont su exprimer avec finesse une vraie connaissance de la culture créole et des aptitudes à la réflexion.

La Qualité de la langue : Le candidat doit également s'exprimer avec le niveau de langue attendu à ce type de concours. Quelques gallicismes demeurent encore, mais dans l'ensemble, les candidats admissibles ayant préparé l'exercice proposent un niveau de langue globalement correct.

Remarques sur la deuxième partie : présentation d'une séance en français

Organisation : Dans cette partie aussi la présentation de la séance a manqué de structure. Certains candidats n'ont pas proposé de plan, ce qui aurait permis de mieux circuler au sein de la séance. Il a été difficile pour certains candidats de définir les enjeux de la séance pour les élèves et d'en présenter les objectifs.

Activités : Le jury rappelle que l'épreuve consiste à proposer une séance cohérente, c'est-à-dire organisée autour d'un nombre réaliste d'activités pertinentes qui permettent d'atteindre l'objectif annoncé, de développer des compétences et des connaissances chez les élèves. Cela implique des choix didactiques. C'est l'occasion pour les candidats de justifier les options

choisies. Par ailleurs, le jury accueille favorablement à intégrer le numérique dans la séquence évoquée.

Langue : parmi les compétences de l'enseignant, figure en bonne place une pratique aisée et correcte de la langue française. Les fautes d'accord, les erreurs syntaxiques ou les néologismes nuisent sensiblement à la tenue de la prestation.

Épreuve d'entretien

L'épreuve, qui se passe sans préparation, se déroule en deux temps qui mobilisent des compétences différentes.

Dans la première partie, le candidat doit présenter l'exposé de son parcours et être en mesure de le valoriser, de montrer en quoi il l'a conduit à souhaiter embrasser la carrière d'enseignant de créole. Le jury note des progrès par rapport à la session précédente.

La deuxième partie de l'épreuve, elle, repose sur deux attentes essentielles. Le candidat doit faire montre de ses connaissances sur le système éducatif puisqu'il prétend travailler dans le cadre d'un établissement scolaire. Il est également attendu du candidat qu'il puisse analyser la situation qui lui est soumise avant de proposer des pistes pour résoudre le problème posé. Il ne s'agit en aucun cas de réagir de façon spontanée et automatique à l'énoncé du cas qui est soumis et qui n'est pas une « question de cours ». Le futur enseignant montre à cette occasion sa capacité à appréhender une situation scolaire, à prendre du recul par rapport à celle-ci pour l'observer dans sa globalité et ses enjeux, et à mobiliser les mécanismes du système éducatif qui permettent de résoudre le problème posé.

Par ailleurs, le jury invite fortement les candidats à prendre connaissance des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation d'une part, et d'autre part à s'interroger sur le rôle d'un professeur de langue dans un établissement, au sein d'une équipe éducative.

Première partie

A. L'exposé

Le jury note une amélioration dans la préparation de cet exposé qui a davantage été structuré.

Cependant, les pistes abordées au sein de l'exposé doivent mettre en exergue des qualités propres au métier d'enseignant ou au moins permettre d'identifier des compétences liées à la fonction. Ces pistes doivent aussi faire émerger clairement les motivations du candidat à devenir professeur de créole.

Lors de sa présentation, le candidat doit ouvrir une fenêtre sur ses compétences, afin de valoriser et de transposer les expériences acquises dans son parcours. On rappelle que le candidat doit avoir un discours et une posture adaptés à la fonction envisagée.

B. L'entretien

L'entretien permet de clarifier, de compléter les éléments du parcours du candidat et de donner du sens à ses motivations.

Le candidat gagne à se montrer réceptif aux questions du jury. Toutefois, nous tenons à attirer l'attention sur la maîtrise de la langue qui s'est souvent montrée défailante lors des échanges.

Seconde partie

Deux questions sont posées aux candidats. L'une d'elle porte sur la place de la discipline et les problématiques liées. La seconde question est une question qui touche à la vie scolaire. Les thématiques posées par le sujet constituent le fil conducteur de l'échange avec le candidat sur chacune des questions. Lors de sa prestation, le candidat veillera à traiter les deux situations de manière équilibrée. L'analyse permet au candidat de mettre en évidence les différentes problématiques posées par le sujet et d'en proposer une contextualisation qui lui permettra d'argumenter et d'envisager des solutions. Nous attirons de nouveau l'attention des candidats sur la nécessité d'une bonne maîtrise de la langue française.

Le jury mesure la capacité des candidats à affronter « en direct » des situations possibles en s'armant d'une bonne connaissance des valeurs de la République et du système éducatif. Il a regretté, d'une part, que les candidats n'arrivent pas toujours à appréhender les situations et, d'autre part, à les mettre en lien avec le cadre réglementaire. Certaines prestations cependant ont permis de valoriser des aptitudes à la réflexion rapide, à la prise de distance et à la tenue de positions fermes et nuancées.

A Question liée à l'enseignement

Les questions posées ont porté sur le positionnement de la LVR dans l'établissement, sur la place de cet enseignement, sur les contestations qu'il peut déclencher de la part des collègues, des parents, et des élèves eux-mêmes.

La connaissance des programmes, qui, rappelons-le, sont les mêmes pour toutes les langues vivantes, du socle commun des compétences, des valeurs de la république, du code de l'éducation doivent constituer le fil d'Ariane de la réflexion du candidat.

Ce dernier doit apporter une réponse structurée (présentation de la situation, analyse de la situation, cadre réglementaire, pistes...). Le candidat doit pouvoir mener une réflexion sur le rayonnement de sa discipline et sur son positionnement au sein de son établissement.

Les candidats ayant pris de la distance avec la discipline ont apporté les réponses les plus cohérentes et constructives.

B Question liée à la vie scolaire

Le candidat doit identifier dans la question qui est posée la posture attendue de lui en tant que membre de la communauté éducative d'un établissement. Il est attendu de savoir comment le candidat apporte des pistes de résolutions du problème proposé en réaction immédiate à la situation, et sur un temps plus long articulé autour d'une réflexion éducative et pédagogique collective.

Le candidat doit connaître les dispositifs que l'Education Nationale peut mettre en œuvre au service des élèves et des enseignants. Il doit également identifier les personnes qui composent la communauté éducative et leur rôle (infirmière, psychologue de l'Education Nationale, conseiller principal d'éducation, chef d'établissement, assistant d'éducation etc.). Dans les réponses, la prise en compte du travail collaboratif au sein de l'établissement est attendue.